

**CONVOCAATION**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE TELEOVRONNAZ SA**

Les actionnaires de TELEOVRONNAZ SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire le

**Vendredi 28 octobre 2022 à 19h00**  
**Bains d'Ovronnaz**

---

## Ordre du jour

1. Contrôle des présences (à 18h30)
2. Procès-verbaux de l'assemblée générale du 15 octobre 2021
3. Rapport du Conseil d'Administration
4. Comptes 2021/2022 (au 30 avril 2022)
5. Rapport de l'organe de révision
6. Approbation du rapport annuel, des comptes et de la répartition du résultat  
Proposition du CA : acceptation
7. Décharge aux organes responsables  
Proposition du CA : donner décharge au Conseil d'Administration
8. Elections statutaires
  - Organe de révision  
Proposition du CA : Fiduciaire Fidag SA pour un nouveau mandat de 1 an
9. Divers

Les comptes au 30 avril 2022 sont à disposition des actionnaires pour consultation au siège de la société à Ovronnaz, aux heures d'ouverture (lundi – vendredi 09h00 – 12h00 et 13h30 – 16h00).

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actionnaires sont habilités à voter et élire. Les cartes de vote sont à retirer au secrétariat de l'assemblée, au moins une demi-heure à l'avance (18h30).

Le Conseil d'Administration

Ovronnaz, septembre 2022

